

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le onze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                      Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Laurence LEVEE, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Adrien ARNAUD, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Régis BEELDENS

Absente excusée                      Madame Flavienne MAZARDO-LUBAC

Secrétaire                              Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint                    Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2017-102

**REVERSEMENT DES FONDS COLLECTES PAR LES ENFANTS DU CME POUR LE TELETHON**

Rapporteur :                      Madame Marie-Hélène BISEUL, Adjointe à l'Education et à la Jeunesse

Suite à la volonté des membres du CME d'être partie prenante lors des différentes manifestations organisées dans le cadre du Téléthon, un défi sportif a eu lieu au Grand Pré le samedi 9 décembre, de 14h à 17h, sous forme de tours de 900 m à effectuer selon le principe suivant : « 1 km = 1 € ».

Les enfants se sont ainsi chargés de l'accueil des participants, des ateliers sportifs, de la vente de gâteaux, ainsi que du chronométrage pour obtenir un classement sur la journée.

Accompagnés de Céline COLLET, animatrice au service Enfance Jeunesse de la Ville de Langueux, ils se sont tous mobilisés et se sont inscrits sur les différents créneaux horaires.

Ainsi, les fonds récoltés au cours de cet après-midi, lors de la vente de gâteaux, seront reversés à l'Association Française contre la Myopathie.

Suite au déroulement de cette manifestation, le CME a pu récolter la somme de 160,50 € qui sera ainsi versée à l'Association Française contre la Myopathie.

**Je vous propose :**

- de permettre à Madame la Maire de verser cette somme à ladite association,

- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**

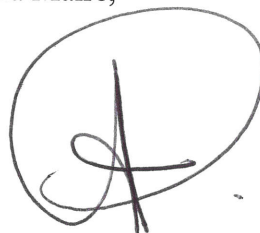
Certifié exécutoire au  
vu de la transmission  
en Préfecture le 20/12/17  
et de la Publication le 20/12/17  
La Maire,



Thérèse JOUSSEAUME



Pour extrait conforme,  
Langueux, le 13 décembre 2017  
La Maire,



Thérèse JOUSSEAUME